

SITE DE L'ÉCLUSE 11 DU VERSANT SAÔNE, DITE DE LA RÈPE (CANAL DE BOURGOGNE)

Bourgogne-Franche-Comté, Côte-d'Or

Vandenesse-en-Auxois

brief 11 du versant Saône

Dossier IA21003677 réalisé en 2007 revu en 2011

Auteur(s) : Virginie Inguenaud, Cécile Lestienne, Virginie Malherbe, Aurélie Lallement



Historique

Ensemble mis en place pour la section du canal ouverte à la circulation en 1832 (de Pont-de-Pany à Tonnerre). La maison éclusière a été implicitement construite d'après le modèle fourni en 1811 par l'ingénieur Foucherot, visé en 1812 par l'ingénieur Sutil (Archives départementales de l'Yonne, 3 S 87). L'écluse a été allongée lors de la mise au gabarit Freycinet à partir de 1879 (Henri Bazin, "Notice sur l'allongement des écluses du canal de Bourgogne", Annales des Ponts et Chaussées, 1885, t. 1, p. 450-463).

Période(s) principale(s) : 1er quart 19e siècle / 4e quart 19e siècle

Dates : 1811 (daté par source) / 1879 (daté par travaux historiques)

Auteur(s) de l'oeuvre :

Jacques Foucherot (ingénieur des Ponts et Chaussées, attribution par source)

Description

La maison éclusière et son extension latérale à usage agricole sont situées sur la rive droite. Elles sont construites en moellons enduits et réunies sous une même toiture à longs pans en tuiles plates. Pignon droit : superposition d'une fenêtre rectangulaire et d'une fenêtre en plein-cintre. Façade arrière : fenestron avec pierre d'écoulement de l'évier. Accès au soubassement par des portes sur la façade latérale. Puits à proximité. Petit appentis contre l'autre façade latérale. Escalier d'accès au soubassement de l'appentis. Lavoir. Vanne d'ouverture de l'aqueduc latéral visible.

Eléments descriptifs

Murs : calcaire, moellon, enduit

Toit : tuile mécanique

Etages : étage de soubassement, étage en surcroît

Typologie : Maison de type « Foucherot ». Elle se distingue par un plan rectangulaire et une toiture à longs pans, avec un mur gouttereau parallèle au sas de l'écluse. Elle se compose d'une cave qui parfois prend les proportions d'un étage de soubassement selon le talus, d'un rez-de-chaussée et d'un étage en surcroît. Les baies du rez-de-chaussée, une porte encadrée par deux fenêtres, sont rectangulaires. A l'étage, au niveau des murs-pignons, elles adoptent une forme en plein-cintre ou semi-circulaire.

Sources documentaires

Bibliographie

- BAZIN, Henri. Notice sur l'allongement des écluses du canal de Bourgogne. Annales des Ponts et Chaussées, T. 1. 1885.
BAZIN, Henri. Notice sur l'allongement des écluses du canal de Bourgogne. Annales des Ponts et Chaussées, T. 1. 1885.

Informations complémentaires

Thématiques : canaux de Bourgogne

Aire d'étude et canton : Bourgogne

Hydrographie : canal de Bourgogne

Dénomination : site d'écluse

Parties constitutantes non étudiées : maison, écluse, puits

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue d'ensemble du site d'écluse, pris de l'aval.

21, Vandenesse-en-Auxois, lieudit : bief 11 du versant Saône

N° de l'illustration : 20122102128NUC4AQ

Date : 2012

Auteur : Thierry Kuntz

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine